



**Local4Action Track**  
Partager/Ecouter/Revoir

**« Promouvoir les Principes d'une Gouvernance Efficace en Afrique :  
Apprentissage par les Pairs parmi les Gouvernements Locaux et  
Régionaux Africains »**

Le Mardi 11 Octobre 2022, de 10h00 à 11h30  
Daejeon, Heure Locale en Corée du Sud  
Centre de Convention de Daejeon (DCC1 - 204-205)

Avec l'appui de :



**« Ensemble pour une Afrique Locale  
Performante »**

[www.uclga.org](http://www.uclga.org)  
[www.uclgafrica-alga.org](http://www.uclgafrica-alga.org)  
<https://www.uclga-e-academy.com>



## Note Conceptuelle

### Contexte et Justification

Sur proposition et grâce aux efforts du Comité des Experts de l'Administration Publique des Nations Unies (UN-CEPA), le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) a adopté onze (11) Principes de la Gouvernance Efficace pour le Développement Durable, dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et en particulier l'ODD 16 qui appelle à « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice, et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux ».

En tant que Principes fondamentaux, ils s'appliquent à toutes les institutions publiques (nationales, centrales et infranationales), y compris les pouvoirs exécutif et législatif, les secteurs de la sécurité et de la justice, les organes indépendants établis par la Constitution et les entreprises d'État. Ces Principes sont approfondis et rendus opérationnels à travers un choix de stratégies couramment utilisées et de pratiques associées, qui en font partie intégrante et qui sont en constante évolution.

Ces principes, déclinés en quelque 62 Stratégies d'appui à leur mise en œuvre, constituent un cadre de référence et d'évaluation des capacités institutionnelles et visent à accompagner les Etats membres de la Communauté internationale dans leur engagement à construire des Institutions Publiques, à tous les niveaux de gouvernance, efficaces, responsables et inclusives en vue d'atteindre le Développement Durable.

Ces Principes reposent sur 3 piliers fondamentaux, à savoir<sup>1</sup>:

- 1) L'Efficacité** : Il est basé sur, et suppose la promotion du principe de la compétence, de l'élaboration de politiques rationnelles et de la collaboration ;
- 2) La Responsabilité** : Il est basé sur, et suppose la promotion de l'intégrité, de la transparence et du contrôle indépendant ;
- 3) L'Inclusivité** : Il se base sur les principes de ne laisser personne de côté (LNOB), la non-discrimination, la participation, la subsidiarité et l'équité intergénérationnelle.

Le Monde que nous voulons incarner par l'Agenda 2030 pour le Développement Durable ainsi que les autres Agendas traitant du changement climatique, le Nouvel Agenda urbain, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe ainsi que l'Agenda pour l'action d'Addis-Abeba, est également conforme aux Sept (7) Aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, dont une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable.

<sup>1</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, Supplément 2018 n° 24 E/2018/44-E/C.16/2018/8, par. 31



D'autre part, la Charte africaine sur les Valeurs et les Principes de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale et du Développement Local repose sur un ensemble de valeurs fondamentales, parmi lesquelles : la participation communautaire et l'inclusivité, la solidarité, le respect des droits de l'homme ; la diversité et la tolérance, la justice, l'égalité et l'équité, l'intégrité, la responsabilité civique et la citoyenneté, la transparence et la responsabilité, ainsi que la réactivité.

Parmi toutes les Institutions Publiques, c'est le niveau Local et Régional de Gouvernance qui représente le niveau approprié où les Principes de la Gouvernance Efficace peuvent être le mieux mis en œuvre, où les Leaders politiques de ces entités peuvent montrer, au quotidien, leur engagement envers ces Principes, où les citoyens observent et jugent la manière dont les institutions publiques locales/régionales sont animées, dirigées, et gérées et comment elles fonctionnent, comment les deniers publics sont gérés et à quoi ils servent, où l'on peut voir les résultats et l'impact réel de la gouvernance efficace concernant le type de leadership, la gouvernance, le fonctionnement, et la prestation de services publics. Enfin, c'est à ce niveau que les Gouvernements Publics Locaux et Régionaux peuvent, par leur adhésion aux principes de la Gouvernance Efficace ainsi qu'au respect de ces Principes, gagner la confiance des citoyens, des usagers, des prestataires de services et des partenaires.

CGLU Afrique, à travers son Académie Africaine des Collectivités Locales (ALGA), souhaite saisir l'opportunité et l'espace mondial du Congrès mondial de CGLU pour organiser une Session sur « **Promouvoir les principes d'une Gouvernance Efficace en Afrique : Apprentissage par les Pairs parmi les Gouvernements Locaux et Régionaux Africains** », comme une opportunité de sensibiliser à l'importance d'une Gouvernance Efficace pour les Gouvernements Locaux et Régionaux (GLR) non seulement en Afrique, mais dans le monde, comme un levier clé pour promouvoir et ancrer la Décentralisation, pour améliorer la Gouvernance Locale et Régionale, et surtout pour avoir un impact sur le développement local et régional.

## Objectif Principal :

Faire le point sur l'existence et la mise en œuvre des 11 Principes de la Gouvernance Efficace adoptés par l'ECOSOC en 2018 et permettre l'appropriation de ces principes par les GLR.



## Objectifs Spécifiques :

- Faire connaître, vulgariser et diffuser les 11 Principes de la Gouvernance Efficace auprès des GLRs, en particulier en Afrique ;
- Démontrer dans quelle mesure les GLRs en Afrique s'engagent à mettre en œuvre et à ancrer une Gouvernance Efficace dans leur vision, leur leadership et leur gouvernance ;
- Partager au sujet de la meilleure façon de créer un environnement favorable, facilitant, et propice à la mise en œuvre de ces Principes au niveau local et régional ;
- Explorer des créneaux de collaboration avec le Secrétariat Mondial de CGLU et ses Sections Régionales au sujet des Principes de la Gouvernance Efficace ;
- Identifier les besoins en formation et en renforcement des capacités dans ce domaine.

## Date et Lieu prévus :

Mardi 11 octobre 2022 de 10h00 à 11h30 (heure locale à Daejeon).

**Lieu :** Centre de convention de Daejeon (DCC1) - 204-205

**Durée de la session :** 90 minutes.

**Modalités d'organisation :** En personne.



## Composition du panel :

**Modérateur:** M. Jean Pierre Elong Mbassi, Secrétaire Général de CGLU Afrique

**Panel :** **(Les Intervenant(e)s en cours de confirmation) :**

- **L'importance et la pertinence des Principes de gouvernance efficace au niveau infranational** (Message vidéo).  
**M. Mauricio Rodas**, Membre du Comité d'Experts de l'ONU sur l'Administration Publique (UN-CEPA), Ancien Maire de Quito et Ancien Co-Président de CGLU, Équateur.
- **Engagement des Leaders Locaux et Régionaux :**
  - **Hon. Mme Fatimetou Mint Abdelmalick**, Présidente de CGLU Afrique, Présidente du Conseil Régional de Nouakchott, Mauritanie (TBC) ;
  - **Hon. Mme Roheyatou Malick Lowe**, Présidente du REFELA, Maire de Banjul, La Gambie ;
  - **Hon. Mme Mbarka Bouaida**, Présidente de l'Association des Régions du Maroc (ARM), Maroc (TBC) ;
  - **Hon. Mme Asmaa Rhlalou**, Présidente du Conseil Communal de la ville de Rabat, Maroc ;
  - **Hon. Président de l'Association des Autorités Locales du Rwanda** (RALGA), Rwanda (TBC) ;
  - **Hon. Cllr Florah Mpetsane**, Présidente de l'Association des Autorités Locales du Botswana (BALA), Botswana (TBC) ;
  - **Hon. Mme Daniella Levine Cava**, Maire de Miami-Dade, Floride, États-Unis, (Message vidéo) ;
  - **Hon. M. Emile Boc**, Maire de Cluj-Napoca, ancien Premier ministre, Roumanie (TBC) ;
  - **Hon. Mme Wobine Buijs-Glaudemans**, Maire de Oss, Pays-Bas (TBC).

## Directives pour le Panel :

Le panel sera invité à réagir aux questions suivantes :

- Pourquoi les Principes de Gouvernance Efficace sont pertinents pour le niveau Infranational ?
- Que représente pour eux la Gouvernance Efficace dans leur vision et leur mission ?
- Comment s'engagent-ils à mettre en œuvre et à ancrer ces Principes à travers leur Leadership, Gouvernance et Prestation de Services ?
- Quels sont les principaux défis auxquels ils sont confrontés à cet égard ?



- Peuvent-ils partager une initiative, une innovation ou une bonne pratique liée à la Gouvernance Efficace ?
- Comment CGLU et sa Section Régionale CGLU Afrique peuvent-ils les soutenir ?